Dans l'agglomération, j'y vais à vélo... c'est mon mode de vie

Vélostation

Située à proximité de la gare de Chambéry, dans le parc du Verney, la Vélostation propose :

- location de vélos urbains, enfants et accessoires (3ème roue, remorques,...)
- location de vélos à assistance électrique : différents modèles proposés
- 180 places de consigne en gare pour combiner train + vélo (de 1 jour à 1 an dans la limite des places disponibles)
- 240 places dans des abris à vélos répartis sur le territoire de Chambéry métropole pour combiner facilement voiture + vélo ou bus + vélo
- marquage des vélos contre le vol
- ateliers gratuits pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo
- point d'information et de vente du réseau de bus Stac

Ouverture :

du 1er avril au 31 octobre :
du lundi au vendredi de 8h à 19h.
les samedis, dimanches et jours fériés (hors 1er mai) de 9h à 19h.

du 1er novembre au 31 mars :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.
le samedi de 13h30 à 19h.

La Vélostation propose tout au long de l'année diverses animations dont des contrôles techniques gratuits de votre vélo.

Plus d'infos :

www.velostation-chambery.fr

tel : 04 79 96 34 13

7 conseils pour votre sécurité

1. ne prenez aucun risque avec votre vie

- respectez chaque feu rouge (et cédez la priorité en cas de panneau "cédez-le-passage cycliste au feu")
- respectez les priorités et n'imposez pas la vôtre à tout prix
- soyez vigilant face aux sorties riveraines et aux rues transversales
- assurez-vous que l'automobiliste qui va croiser votre route vous a vu
- pensez au casque, non obligatoire... mais indispensable !

2. utilisez vos bras

- pour changer franchement de direction
- pour changer franchement de file en anticipant
- pour indiquer votre trajectoire dans un giratoire
- pour prévenir les "queues de poisson" aux inter-sections

3. roulez à droite, mais...

- ne rasez pas les voitures en stationnement, ni les bordures de trottoir
- prenez toute votre place dans les petits giratoires
- prenez toute votre place dans les files de tourne-à-gauche
- méfiez-vous des angles morts
- replacez-vous dans les sas vélos

4. ne tentez pas les voleurs !

- vous êtes attachés à votre vélo, ne le laissez jamais sans anti-vol "même pour une minute" !
- attachez-le toujours à un arceau
- ayez un anti-vol de qualité

5. de nuit, soyez visible !

- pensez que vous devenez moins visible dès la tombée du jour
- fixe ou amovible, ayez un éclairage : c'est obligatoire !
- pensez au gilet fluorescent (obligatoire pour circuler hors agglomération de nuit)

6. utilisez votre sonnette !

- la sonnette est obligatoire.... et utile ! elle facilitera votre cohabitation avec les piétons

7. entretenez votre vélo

- inspectez régulièrement vos patins et câble de freins
- roulez sur des pneus toujours bien gonflés : votre rendement sera bien meilleur et vous ne risquerez pas de crever par pincement de la chambre à air
- réglez la hauteur de votre selle : une position trop assise est fatigante

106 allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
Tél. : 04 79 96 86 00
www.chambery-metropole.fr

Barberaz
Barby
Bassens
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Jacob-Bellecombette
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leysse
Saint-Badolph
Saint-Cassin
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
Vérel-Pragondran
Vimines

Plan des aménagements cyclables
édition 2015

Chambéry métropole
modes de transports mode de vie

J'y vais à vélo... c'est mon mode de vie

AGENCE DES VOYAGEURS
mobil conseils .fr
Chambéry métropole

Mobil'Conseils *est une centrale d'informations sur le bus, le train, le vélo, la marche à pied, le covoiturage... Ses conseillers sont à votre service pour étudier avec vous les modes de déplacements les mieux adaptés à votre vie quotidienne dans l'agglomération chambérienne.*

Besoin d'infos pratiques pour vos déplacements ?
Appelez Mobil'Conseils au 04 79 68 73 73* !
du lundi au vendredi, 8h30-12h et 13h30-18h30

** prix d'un appel local*

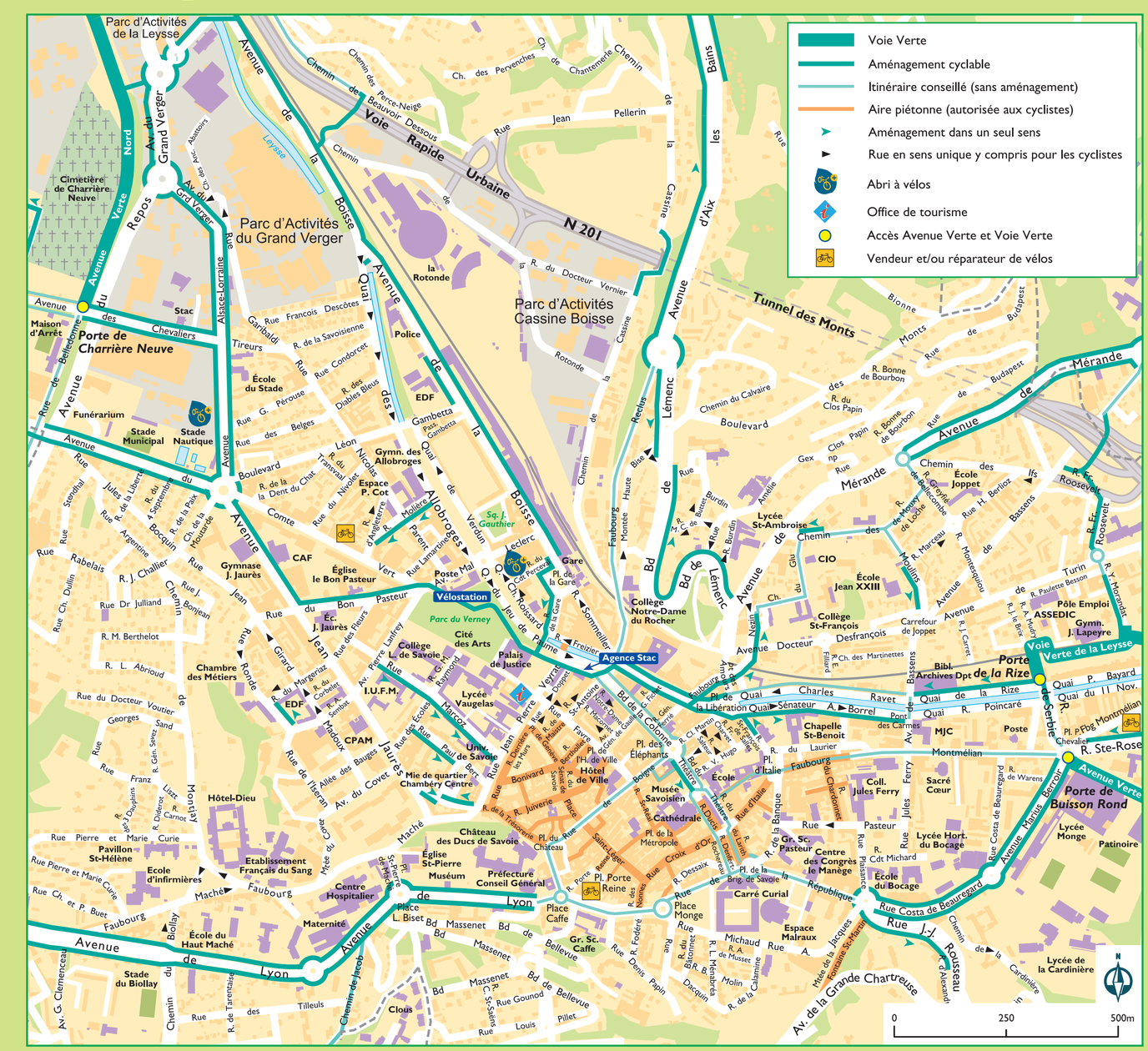

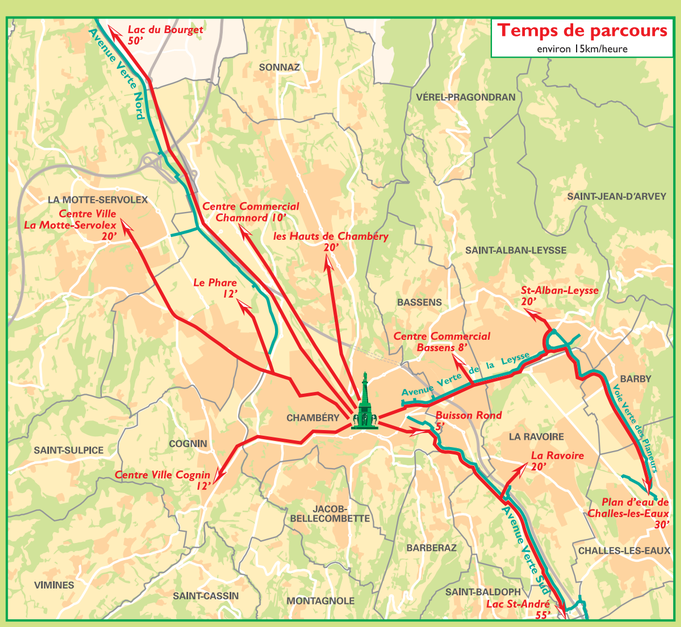

signalisation

SAS vélos

aménagement cyclable conseillé

fin d'aménagement cyclable conseillé

aménagement cyclable obligatoire

fin d'aménagement cyclable obligatoire

début de voie verte

fin de voie verte

interdit à tout mode motorisé

débouché de cycliste venant de la droite ou de la gauche

double-sens cyclable

aire piétonne (circulation des cyclistes à l'allure du pas)

cédez-le-passage cycliste au feu, permettant de tourner à droite

cédez-le-passage cycliste au feu, permettant d'aller tout droit

Chambéry métropole réalise et entretient les aménagements cyclables de l'agglomération, hors Avenues Vertes et routes départementales gérées par le Conseil général de la Savoie.

Contacts :

■ Direction des transports et des déplacements urbains
106 Al. des Blachères 73026 Chambéry cedex
transports@chambery-metropole.fr
www.chambery-metropole.fr

■ Conseil général de la Savoie
Direction des Routes Départementales
BP 1802 - 73018 Chambéry cedex
drd@savoie.fr - www.savoie.fr

Pour tout contact relatif à l'entretien des aménagements cyclables, contactez l'agent chargé de cette mission au 06 15 51 68 45.

Plan interactif et infos vélo sur :
www.chambery-metropole.fr

jalonnement

Les principaux axes cyclables de l'agglomération sont jalonnés par des panneaux "verts".

Ils n'indiquent pas forcément les plus courts chemins mais les plus pertinents en terme de sécurité et privilégient les aménagements cyclables et les voies pacifiées.

Adresses utiles : les associations d'usagers

■ Roue Libre association des usagers cyclistes
58 rue Fodéré
73000 Chambéry
Tél. : 09 84 45 43 15 / 06 87 63 48 06
Courriel : contact@rouelibre.net
Site web : rouelibre.net

■ Fédération Française de Cyclotourisme
Maison des Sports
Rue Sainte-Rose à Chambéry
Tél. : 04 79 85 09 09 CDOS73@wanadoo.fr

Conception graphique et réalisation cartographique : ALTIPLANO 04 79 72 68 58
Photos : © Pierre Morel, Bruno Czapla, Marc Chatelain, Chambéry métropole, Vélostation, Romain Fontaine.
Chambéry métropole, juin. 2015 (transports et déplacements urbains, communication, systèmes d'information).

24 communes
129 000 habitants
Chambéry métropole
Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Parc Naturel Régional de Chartreuse
Lac du Bourget
Lac d'Aiguebelette
Lac de Saint-André
Lac de la Thuile
Annecy, Albertville
Grenoble
Véloroute de la Combe de Savoie
Avenue Verte nord
Avenue Verte sud
Avenue Verte Nord
Avenue Verte Sud
Voie Verte
Voie Verte des Pionniers
Voie Verte des Pionniers
Université de Savoie (Technolac)
vers Lac du Bourget
vers Lac de Saint-André
VOGLANS
MÉRY
SONNAZ
VÉREL-PRAGONDRAN
SAINT-JEAN-D'ARVEY
LA MOTTE-SERVOLEX
SAINT-ALBAN-LEYSSE
BASSENS
CHAMBÉRY
BARBY
CURIENNE
SAINT-SULPICE
COGNIN
VIMINES
JACOB-BELLECOMBETTE
BARBERAZ
LA RAVOIRE
CHALLES-LES-EAUX
SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ
SAINT-CASSIN
SAINT-BALDOPH
MYANS
MONTAGNOLE
Légende
Voie Verte
Aménagement cyclable
Itinéraire conseillé (sans aménagement)
Aire piétonne (autorisée aux cyclistes)
Aménagement dans un seul sens de circulation
Abri à vélos
Accès Avenue Verte et Voie Verte
Vendeur et/ou réparateur de vélos
Bâtiment public ou recevant du public
Bâtiment économique ou commercial
Zone bâtie
Zone industrielle, parc d'activité économique ou zone artisanale
Zone boisée
Cimetière
0 250 500m
N